

École Dominique-Savio

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Dominique Savio définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Assurer un service d'accompagnement scolaire différencié à une clientèle mobile en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage en vue de leur permettre de vivre un succès.
Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Respect
Collaboration
L'engagement
Ouverture d'esprit
Nous retenons aussi que la rigueur, le sens des responsabilités et l'honnêteté doivent teinter nos actions

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école accueille des élèves placés sous la Loi de la protection de la jeunesse et assure les services éducatifs à des élèves présentant des troubles graves du comportement et de l'attachement. L'organisation d'un service d'accompagnement scolaire différenciée tant en contexte modifié que régulier, à une clientèle mobile (voir vulnérabilités point 5) avec des importantes difficultés d'adaptation et/ou d'apprentissage est la priorité de l'établissement. Environ 80% des élèves au secondaire et 45% des élèves au primaire ne fréquentent pas l'école pour une deuxième année consécutive. Nous travaillons en partenariat avec les intervenants du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). Trois intervenants du centre sont en permanence dans l'école et travaillent en partenariat avec les éducateurs scolaires.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Dominique-Savio est un établissement d'enseignement primaire et secondaire spécialisé qui est situé dans les locaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du centre sud de l'île de Montréal (CIUSS). L'école offre environ 60 places au primaire et 70 au secondaire. Il y a 16 enseignants et 3 éducateurs CSSDM dans l'établissement. Les services offerts à l'école sont l'orthophonie, l'orientation scolaire et deux jours en psychoéducation. La clientèle se compose de garçons et de filles au primaire et de filles au secondaire. Les niveaux d'enseignement dispensés à l'école Dominique-Savio sont les suivants : 1er, 2e et 3e cycle du primaire; au secondaire: 1er et 2e cycle du secondaire et le 5e secondaire pour certaines disciplines seulement. La durée du séjour à l'école est variable, l'école accueille des élèves tout au long de l'année et réfère aussi des élèves vers l'école extérieure en tout temps. L'école favorise le retour des élèves à l'école régulière ou du moins dans un milieu le plus normalisant possible.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

1. Équipe scolaire stable et polyvalente qui s'entraide et collabore à tous les niveaux.
2. Milieu où les jeunes et les adultes se sentent en sécurité
3. Ouverture et engagement de l'équipe pour soutenir les élèves au niveau de la régulation des comportements : classe Kangourou au 1er cycle; prévention et séquence d'intervention avant le retour à l'unité, présence de locaux de retrait ou d'apaisement, soutien et prévention grâce à des horaires adaptés pour les élèves
4. Ouverture et engagement de l'équipe pour soutenir les élèves au niveau des apprentissages : décloisonnement en maths au secondaire, récupérations,
5. Ouverture à trouver des solutions car nous avons le mandat de scolariser tous les jeunes, quels que soit leurs besoins.
6. Milieu motivant pour les jeunes grâce au partenariat avec différents organismes ainsi que la recherches d'activités culturelles et sportives innovantes (Anonyme, SPEECH, CJE, Conte de Noël, Maison Jean Lapointe, Neurones Atomiques, sciences en folies)
7. Investissement des jeunes dans le milieu par des décoration artistique dans l'école
8. Collaboration avec le CIUSSS dans l'école mais aussi entre l'école et le reste de l'établissement.
9. Disponibilité des éducateurs des unités pour venir en aide aux jeunes de façon ponctuelle
10. Budget lié aux TIC et aux différents moyens et matériel pédagogiques

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

1. Milieu ultra spécialisé par rapport aux autres écoles : le profil de l'élève au CSSDM n'est pas identique à celui CIUSSS
2. Communication avec les partenaires : fluidité et efficacité à géométrie variable aussi bien avec les écoles de provenance qu'avec les divers milieux de vie.
3. Respect des limites et des rôles de chaque partenaire.
4. Les enjeux liés à la clientèle en rupture de fonctionnement.
5. Mobilité de la clientèle.
6. Impacts des Changement psychosociaux des élèves : changement de statut, (admis à inscrit), placements temporaires, arrêt d'agir, RV externes, rencontres, Acteurs multiples et changeants autour de l'élève, Rétention/roulement/instabilité du personnel CIUSSS
7. Besoin de soutien exprimé par le milieu au niveau du manque de personnel enseignant, du personnel de soutien et professionnel,
8. Méthodologie de travail souvent déficiente quel que soit le niveau scolaire à l'arrivée de l'élève
9. Locaux peu adaptés pour une école : aération, éclairage, vétustes, trop petits, non insonorisés et certains sont isolés du reste de l'école
10. Le réseautage empêche les TIC de bien fonctionner

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le pourcentage des élèves arrivés en réussite en français lecture qui maintiennent ou augmentent leur note en français lecture de 47 % à 50 % d'ici juin 2027

Enjeu : L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le pourcentage des élèves arrivés en échec en français lecture qui augmentent leur note en français lecture de 43 % à 45 % d'ici juin 2027

Enjeu : LA POURSUITE D'UN PARCOURS NORMALISANT

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Maintenir le pourcentage d'élèves du primaire qui réintègrent un milieu normalisant

à 46 % d'ici juin 2027